



Conseil économique et social

Distr. générale
20 octobre 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
25 janvier-3 février 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008,
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association internationale de psychologie appliquée.	2
2. Association internationale des juristes démocrates.	4
3. Netherlands Association of Women's Interests, Women's Work and Equal Citizenship	6
4. Fédération des sœurs de la Charité.	8
5. Association d'aide aux enfants atteints d'un cancer.	11
6. Centre d'aide et de conseil juridique pour les femmes.	14

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Association internationale de psychologie appliquée (Statut consultatif spécial : 2005)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : L'Association internationale de psychologie appliquée est la plus ancienne association internationale d'universitaires et de spécialistes dans le domaine de la psychologie. Son but est d'instaurer un contact entre les personnes qui travaillent dans ce domaine, et de promouvoir le développement scientifique et social.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : a) participation annuelle aux travaux des comités de la planification et des médias des conférences annuelles du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (ONG) organisées en septembre à New York, Paris et Mexico; envoi d'animateurs et d'intervenants pour les ateliers de mi-journée; associé à la création et à la direction du programme d'études en journalisme; b) participation aux réunions d'information hebdomadaires du Département de l'information (New York) et établissement de rapports à ce sujet; c) contact avec les organismes et missions des Nations Unies afin de veiller à ce que les questions d'ordre psychosocial et organisationnel soient incluses dans les affaires traitées par l'ONU; d) représentation auprès du Comité sur la santé mentale et à la Journée internationale des personnes âgées (New York); e) participation au Comité de la planification et coprésidence des groupes d'experts lors de la Journée de la psychologie organisée à l'ONU (2007 et 2008, New York); f) mai et novembre 2006, New York : sondage auprès des représentants d'ONG (mené avec le soutien gracieux de Sirota Survey Intelligence TM), au sujet des relations de travail entre les Nations Unies et les représentants des ONG (sous le parrainage du Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information et avec l'appui du Département de l'information); les résultats ont été présentés lors de l'atelier d'une journée consacré à la communication et organisé par le Département de l'information, en novembre 2006, intitulé « Surveying for change »; g) organisation d'un programme public de télévision primé, « United Nations profiles », présentant des entretiens avec des membres d'ONG auprès de l'ONU; h) 28 juin 2007, New York : rencontre avec le fonctionnaire de la Mission des États-Unis auprès de l'ONU chargé de la liaison avec le Conseil économique et social en vue d'examiner l'utilité de la psychologie institutionnelle au regard des activités des fonctionnaires du Conseil; i) 18 octobre et 13 décembre 2007, New York : rencontre avec des membres du Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information, consacrée à la conduite d'une enquête de suivi auprès des représentants d'ONG; j) avril 2008 : participation aux travaux du Groupe spécial mondial chargé de la question de l'utilisation de la psychologie institutionnelle aux fins de l'atténuation de la pauvreté; k) membre du conseil d'administration du Comité sur la santé mentale et Directeur psychosocial de l'ONG « US Doctors for Africa », collaborant avec les organismes des Nations Unies; l) Secrétaire-Rapporteur au Comité sur le vieillissement; coprésidera pour le Comité de la santé mentale le Groupe de travail sur les traumatismes; deux membres itinérants du Comité exécutif du Comité sur la

santé mentale. Membre du sous-comité sur l'élaboration d'une « convention sur les droits des personnes âgées »; membre du Comité de l'UNICEF chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants.

Déclarations : a) contribution et appui à la déclaration que des psychologues ont présentée à l'ancien Secrétaire général Kofi Annan en réponse à son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande » (septembre 2005); b) appui, aux côtés d'autres ONG, à une déclaration à l'intention de la Commission de la condition de la femme au sujet de l'importance de la santé mentale dans l'examen des questions de santé générale (2006); c) déclaration sur « Le rôle de la psychologie au regard de l'objectif du plein emploi et d'un travail décent pour tous », en rapport avec la session de fond du Conseil économique et social de juillet 2006 (21 avril 2006); d) signataire d'une déclaration sur la santé mentale faite au nom de l'Association internationale de psychologie appliquée et présentée à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme; e) signataire de déclarations sur les relations entre les ONG et les Nations Unies, les droits des personnes handicapées et le développement social et le plein emploi, sur la base de questions traitées par l'Organisation mondiale de la Santé (2007).

Publications : Siège de l'ONU : a) tout au long de l'année 2008, participation aux activités d'un groupe de travail sur le changement d'attitude dans le cadre de l'initiative du groupe de coordination sur le climat, et établissement d'un rapport présenté au Secrétaire général début 2009 (www.climatecaucus.net); b) le 8 janvier 2008, entretien avec le Directeur exécutif du Bureau du Pacte mondial des Nations Unies, publié ensuite dans *The industrial psychologist* (avril 2008); c) 5 mars 2008 : entretien avec le responsable du bureau de New York de l'Organisation internationale du Travail, publié ensuite dans le *IAAP Bulletin* (octobre 2008); d) publication d'un article intitulé « Pope Benedict at the United Nations makes the ordinary feel extraordinary », publié le 19 avril 2008; e) publication d'un article intitulé « Organizational psychology and poverty reduction : where supply meets demand » dans le *Journal of organizational behaviour* (décembre 2008); f) soumission au *Journal of economic psychology* d'un article intitulé « How organizational psychology can and should contribute to poverty reduction » (décembre 2008).

Conférences : a) Congrès de l'Association internationale de psychologie appliquée, Athènes, orateur principal : le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information et chef du Département de l'information alors en fonctions; organisation d'une table ronde pour les membres de l'Association intéressés par les activités de celle-ci auprès de l'ONU (juillet 2006); participation à une réunion au niveau des gouvernements sur le Dispositif mondial pour la réduction des risques de catastrophe et animation d'un groupe d'experts sur l'intégration de la santé mentale et des questions psychosociales dans la réduction des risques de catastrophe et le Cadre d'action de Hyogo, avec des fonctionnaires des Nations Unies et des représentants venus de Genève (mai 2007, Genève); c) participation à la réunion du Comité sur la santé mentale intitulée « Réflexion sur la soixante et unième conférence annuelle DPI/ONG réaffirmant les droits de l'homme pour tous : la Déclaration universelle des droits de l'homme » (septembre 2008, Paris); d) participation à une conférence du Conseil mondial de la psychothérapie et présentation de plusieurs ateliers à cette occasion (octobre 2008, Beijing); e) Séance de communications affichées consacrée au rôle d'un travail décent dans l'amélioration de la santé, lors de la conférence sur le thème « Parvenir

aux objectifs mondiaux grâce à l'innovation » (avril 2009, Université Yale, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique).

Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies au Siège et hors siège : 2006 : juin, Genève : participation au Forum de la société civile lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social sur le thème « Créer, aux plans national et international, un environnement propice au plein emploi productif et au travail décent pour tous, et incidence sur le développement durable »; 2007 : 16 novembre, New York : rencontre avec des fonctionnaires du Fonds des Nations Unies pour la population en vue d'examiner la présentation d'une proposition concernant l'enquête mondiale auprès du personnel; 2008 : a) 17 juillet, Centre de Genève pour les politiques en matière de sécurité : des représentants de l'Association ont organisé avec le groupe des pays les moins avancés membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une conférence internationale sur la crise alimentaire, intitulée « Les règles de l'OMC et la crise alimentaire dans les pays les moins avancés »; b) octobre, New York : rencontre avec des fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour examiner la manière dont la psychologie institutionnelle pourrait leur profiter dans leurs activités; c) le représentant de l'Association à Vienne a participé à l'élaboration par le Comité des ONG de Vienne sur les stupéfiants de la déclaration intitulée « Au-delà de 2008 », notamment des résolutions connexes au titre des préparatifs du débat de haut niveau de la Commission des stupéfiants en 2009.

Activités menées à l'appui de principes universels : a) octobre 2006 : utilisation du document intitulé « La réussite commerciale comme agent du changement mondial » dans une présentation virtuelle à l'échelle mondiale lors du forum intitulé « Business as an agent of world benefit : management knowledge leading positive change »; b) août 2008 : obtention du statut de membre du Pacte mondial pour Sirota Survey Intelligence, qui emploie deux représentants de l'Association.

2. Association internationale des juristes démocrates (Statut consultatif spécial : 1969)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : L'Association internationale des juristes démocrates (AIJD), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et représentée à l'UNESCO et à l'UNICEF, a les objectifs suivants : a) mener une action concertée en vue de parvenir aux buts énoncés dans la Charte des Nations Unies; b) faciliter les contacts et échanges entre juristes et associations de juristes de tous les pays afin de promouvoir la compréhension et la bonne volonté entre eux; c) assurer l'action concertée des juristes; d) encourager, dans le domaine du droit, l'apprentissage et la pratique des principes de démocratie pour le maintien de la paix et de la coopération entre les nations; e) rétablir, défendre et développer les droits démocratiques et les libertés dans la législation et la pratique; f) défendre et promouvoir les droits de l'homme et les droits des peuples; g) promouvoir la préservation de l'écologie et un environnement sain; h) lutter pour une stricte conformité à la légalité et pour l'indépendance de l'organisation judiciaire et des professions juridiques; et

i) défendre les droits de l'homme pour le développement et la création de conditions économiques égales, et la jouissance de progrès scientifiques et des ressources naturelles.

Au nombre des membres de l'Association entièrement acquis à la mission énoncée plus haut figurent des organismes nationaux de juristes, d'enseignants et de spécialistes du droit dans plus de 90 pays ainsi que des particuliers – avocats, juristes, professeurs de droit et étudiants en droit – qui n'appartiennent pas à ces organismes nationaux.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Kes membres de l'AIJD ont participé aux manifestations suivantes :

2005 : a) organisation d'un atelier sur l'uranium appauvri en collaboration avec la Campagne pour l'élimination de l'uranium appauvri (Japon) et le Centre des volontaires internationaux du Japon (3 mai, New York); b) Weekend du droit international de l'Association of the Bar of the City of New York (20-22 octobre, New York); c) participation à la People's Action Week lors de la sixième conférence ministérielle annuelle de l'Organisation mondiale du commerce (8-17 décembre, Hong Kong, Chine); **2006 :** a) participation à la Conférence de l'Union des avocats arabes et déclaration orale (janvier, Damas); b) Commission des droits de l'homme (mars/avril, Genève); c) participation avec l'Union des avocats arabes à une conférence d'urgence sur la détérioration de la situation au Moyen-Orient et le droit international (26-27 août, Paris);

2007 : au Siège de l'ONU : a) rencontre avec le deuxième secrétaire de la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (janvier); b) participation à une réunion d'information de la Coalition pour la Cour pénale internationale (janvier); c) rencontre avec le Directeur exécutif de Women's Initiatives for Gender Justice (1^{er} février); à l'Office des Nations Unies à Genève : d) Conseil des droits de l'homme, quatrième session;

2008 : a) Conseil des droits de l'homme, huitième session (juin, Genève); b) contribution à une conférence internationale à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (décembre, Paris).

Participation aux manifestations suivantes au Siège de l'Organisation des Nations Unies

2005 : a) « La situation des enfants dans le monde, 2005 », réunion-débat (15 février, siège de l'UNICEF); b) réunion-débat « De Mexico à Beijing et au-delà : concrétiser les objectifs » (27 février); c) Journée internationale de la femme : débat sur le thème L'égalité des sexes au-delà de 2005 » (8 mars); d) Commission de la condition de la femme (février/mars); e) Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (3 mai); f) Conférence sur la traite des êtres humains (18 octobre); g) réunion du Conseil de sécurité sur les séances d'information des comités antiterroristes (26 octobre); h) réunion de la section des ONG du Département de l'information sur le thème « Perspectives essentielles pour la lutte contre le génocide » (21 novembre); i) réunion-débat de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la

traite des êtres humains (2 décembre); j) Assemblée générale des Nations Unies, séances de la Troisième Commission (novembre/décembre); k) atelier de communication du Département de l'information/ONG sur la paix et la sécurité (8 décembre); l) à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, réunion consacrée au Conseil des droits de l'homme (9 décembre);

2006 : a) Session d'organisation de la Conférence des organisations non gouvernementales (19 janvier); b) Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (26-27 janvier); c) Commission de la condition de la femme (février/mars); d) participation à des consultations officieuses sur un projet de résolution sur les femmes, les filles et le VIH/sida (7 mars); e) Comité des droits de l'homme (29-30 mars); f) soutien logistique et assistance technique au Conseil national des avocats affilié à l'AIJD en vue d'un forum public consacré au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (23 mars); g) Instance permanente sur les questions autochtones (26 mai); h) session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le Sida (31 mai-1^{er} juin).

2007 : a) rencontre avec le représentant de la Mission permanente de la République de Cuba (9 janvier); b) reprise de la session du Groupe de travail des États parties sur l'agression (janvier/février); c) Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (mai/juin).

2008 : a) Commission de la condition de la femme (février/mars); b) participation à des séances de la quatre-vingt-douzième session du Comité des droits de l'homme (mars/avril).

Ainsi qu'il ressort du présent rapport quadriennal, depuis sa création, l'AIJD fonde ses nombreuses activités, stratégies juridiques et campagnes juridiques internationales sur les principes de la Charte des Nations Unies. Elle appuie toutes les initiatives de l'Organisation des Nations Unies et diffuse des informations sur les activités de l'Organisation à ses membres et aux organismes qui lui sont affiliés dans le monde entier. L'Association internationale des juristes démocrates s'engage à appuyer systématiquement et pleinement l'ONU, qui offre le seul espoir de parvenir à la paix mondiale et, à long terme, à la réalisation des droits économiques, sociaux et juridiques des peuples du monde entier.

3. Netherlands Association of Women's Interests, Women's Work and Equal Citizenship (Statut consultatif spécial : 2001)

I. Introduction

La Netherlands Association of Women's Interests, Women's Work and Equal Citizenship (Vrouwenbelangen) a été fondée en 1894 en tant qu'organisation en faveur du droit de vote des femmes. Elle est aujourd'hui une organisation de promotion de la pleine participation des femmes dans tous les domaines de la société, l'accent étant mis sur la sphère politique, et de promotion des droits fondamentaux des femmes. Vrouwenbelangen est affiliée à l'Alliance internationale des femmes (AIF). Elle publie une revue trimestrielle sur les droits des femmes, rédige et appui des pétitions en faveur des droits des femmes aux échelles nationale et internationale et organise des réunions à ce sujet. Elle est constituée de bénévoles qui ne reçoivent aucun soutien du Gouvernement.

En 2005, notre organisation était partie à un procès ouvert contre l'État et le SGP, petit parti politique protestant qui refusait d'accepter des femmes parmi ses membres et déniait donc aux femmes protestantes le droit d'être élues. L'affaire a été gagnée, et les juges ont décidé que l'État devait refuser de subventionner le parti. Ce dernier a ensuite admis des femmes en son sein, mais leur a refusé le droit de se porter candidates à des fonctions politiques. L'État et le parti ont tous deux fait appel du jugement, à l'instar de Vrouwenbelangen, car les accusations portées par celle-ci contre le parti n'ont pas été entendues. La procédure d'appel est en cours.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Vrouwenbelangen fait campagne en faveur de l'augmentation du nombre de femmes en politique et en faveur des droits fondamentaux des femmes. Le Président et le représentant de l'association auprès de l'ONU ont participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme en 2005, 2006 et 2007. L'éditeur du bulletin international (International Newsletter) a assisté aux séances consacrées aux objectifs du Millénaire pour le développement en 2006. Vrouwenbelangen a fermement plaidé en faveur de l'inclusion des initiatives énoncées dans le Programme d'action de Beijing aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Conseil national a adressé au Premier Ministre des Pays-Bas une lettre très argumentée appelant à la signature par le pays de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains. Les Pays-Bas ont signé cet instrument, mais ne l'ont pas encore ratifié, aussi agissons-nous à cette fin. Un grand nombre de membres de Vrouwenbelangen ont participé à la campagne menée par l'organisation non gouvernementale néerlandaise Beijing+10, dont le Conseil national a décidé de transmettre l'aboutissement, un document intitulé « Programme pour l'avenir », aux partis politiques du pays, afin qu'ils l'incluent dans leurs programmes pour les élections de novembre 2006. Vrouwenbelangen a appuyé les conclusions du comité d'audit chargé des questions d'émancipation, créé par le Gouvernement néerlandais, en adressant une lettre sur l'ancrage de la problématique hommes-femmes dans les politiques de tous les ministères. En 2007, le Conseil national a adressé une lettre au nouveau Ministre de l'émancipation, qui s'occupe principalement de l'éducation et de la culture, lançant un appel urgent en faveur de directives fermes concernant l'émancipation. Vrouwenbelangen privilégie une réflexion sur la politique en matière d'émancipation qui donne aux autorités de nouveaux éclairages, s'agissant en particulier de l'article 5 a) de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Nous considérons que les préjugés et les stéréotypes sont très néfastes aux femmes et aux filles. Notre représentante auprès de l'Organisation des Nations Unies, et représentante de l'AIF auprès du Conseil de l'Europe, Anje Wiersing, a joué un rôle essentiel pour ce qui est d'appeler l'attention sur le droit des femmes au Kosovo à participer au règlement de conflit.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement : Notre organisation a implicitement intégré les objectifs du Millénaire pour le développement dans l'ensemble de ses activités. **Objectif 2 – Rendre l'enseignement primaire universel :** Dans le cadre de l'AIF, Vrouwenbelangen a encouragé l'enseignement gratuit et la participation des filles à l'éducation. Bien qu'en 2009 seulement, notre initiative tendant à adresser au Gouvernement pakistanais et au Secrétaire général de l'ONU une pétition concernant le droit

fondamental des filles de la vallée du Swat d'accéder à l'éducation, initiative appuyée par l'AIF et de nombreuses autres organisations non gouvernementales, a été mentionnée durant la session de la Commission de la condition de la femme à New York. **Objectif 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** : Vrouwenbelangen a intégré les travaux sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Programme d'action de Beijing à son action en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Président, le représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies et plusieurs de nos membres ont régulièrement assisté aux réunions d'information et aux réunions de synthèse que notre gouvernement a organisé parallèlement aux sessions de la Commission de la condition de la femme. **Objectif 4 – Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans** : nous avons pleinement soutenu notre Gouvernement dans les efforts qu'il a engagés pour lutter contre la mortalité périnatale des nourrissons et des mères.

Autres activités : Vrouwenbelangen a utilisé sa revue trimestrielle pour publier des articles sur l'histoire des femmes et l'avenir des droits des femmes, et sur des questions nationales et internationales d'intérêt. La revue a publié un article émanant d'un membre du Parlement des Pays-Bas, parfois d'un ministre. Compte tenu de la présence de nombreux immigrants au Pays-Bas, Vrouwenbelangen a consacré un numéro de la revue à la cohésion sociale, en 2007.

Au fil des ans, notre organisation a soutenu une campagne en faveur des droits liés à la procréation au Pays-Bas. Elle a généralement appuyé l'action du Gouvernement en faveur des droits des femmes en matière de procréation, qui ne sont pas reconnus par certains membres de l'Union européenne. Le Président de l'organisation a participé à un colloque organisé à Kiev en mai 2008 par une nouvelle organisation de femmes, « I'm strong enough », pour expliquer l'histoire des droits des femmes néerlandaises, s'agissant en particulier du droit du divorce, et pour mettre en lumière l'influence désastreuse de la corruption sur les femmes.

4. Fédération des sœurs de la Charité (Statut consultatif spécial : 2001)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : la Fédération des sœurs de la Charité est une fédération internationale d'organisations constituée en 1947 pour consolider l'union entre les congrégations religieuses de femmes dans la tradition de la Charité afin d'appuyer et de promouvoir leur action auprès des personnes qui vivent dans la pauvreté. La Fédération s'emploie à atténuer et éliminer toutes les formes de pauvreté grâce à des activités de plaidoyer, de présence, de changement systémique et de service direct. Les 16 organisations membres œuvrent également en faveur de la paix, des droits de l'homme, du développement durable, du développement social et économique et de l'entente interculturelle et interreligieuse. La Fédération compte actuellement des membres dans 38 États des États-Unis d'Amérique, 9 provinces du Canada et 25 autres pays. L'affiliation est un moyen de collaboration qui permet à la Fédération d'apporter des changements systémiques et structurels en vue d'éliminer les causes profondes de la pauvreté. Les sources de financement de la Fédération sont restées inchangées depuis que le statut consultatif spécial lui a été accordé. Deux de nos organisations membres ont fusionné : The Vincentian Sisters de

Pittsburg et The Sisters of Charity de Nazareth. La Fédération, autrefois dénommée Fondation Elizabeth Setton, a officiellement changé de nom en juillet 2008 lors de la session de fond du Conseil économique et social. Ses buts, sa composition et ses activités demeurent inchangés.

Depuis que le Conseil économique et social a octroyé le statut consultatif spécial à la Fédération, les membres de celle-ci ont continué à améliorer leur connaissance des buts et activités de l'ONU et à accroître leur soutien à ceux-ci. La Fédération dispose d'un représentant à plein temps et d'un assistant administratif à New York. En outre, deux membres de l'organisation dans la région de New York sont actifs auprès de divers comités chargés des ONG. Le représentant principal a pour mission de diffuser l'information et d'encourager les membres à participer aux activités des Nations Unies et aux campagnes de mobilisation mondiales. Pour leur part, les organisations membres diffusent des informations sur les pratiques optimales et les besoins restant à satisfaire dans leur domaine de compétence et d'activité, et font la promotion, au moins une fois par mois, de causes défendues par l'ONU qui concernent les populations pauvres.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : La Fédération a participé aux manifestations suivantes :

a) **Commission du développement social :** Le représentant de la Fédération est un membre actif du Comité du développement social (un comité de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies). Le représentant et d'autres membres de la Fédération ont assisté aux sessions de la Commission du développement social consacrées aux ONG tenues au Siège de l'ONU en février 2005, 2006, 2007 et 2008. Le représentant a soumis des déclarations écrites et a participé à la présentation de déclarations orales faites à la Commission. La Fédération a en outre coparrainé une manifestation parallèle aux travaux de la Commission (sur le thème « Education at work : a collaborative partnership », le 11 février 2008). Elle participe par ailleurs à de nombreux travaux sur l'élimination de la pauvreté et sur les services sociaux et médicaux, en particulier dans les pays en développement, et finance des fonds de lutte contre la pauvreté ainsi que des projets de secours en cas de catastrophe. Le représentant pour les ONG est également membre du Sous-Comité chargé de la question de l'élimination de la pauvreté;

b) **Commission de la condition de la femme :** Au Siège de l'ONU, en février/mars 2005, 2006, 2007 et 2008, présentation de déclarations écrites. La Fédération gère le personnel et les finances de nombreux projets en matière de promotion de la femme dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement;

c) **Commission du développement durable :** au Siège de l'ONU en avril 2005 et mai 2008. La Fédération est membre du Comité chargé des organisations non gouvernementales et a mis en place, doté en personnel et financé des projets en matière de développement durable et de développement écologique;

d) **Instance permanente sur les questions autochtones :** New York, mai 2005 et 2007;

e) **Comité chargé du financement pour le développement :** La Fédération participe activement aux travaux en contribuant à la présentation de déclarations écrites et orales au Comité et a assisté aux manifestations suivantes à New York : dialogue de haut niveau en avril 2005; deuxième dialogue de haut niveau en juin 2005; Sommet mondial en septembre 2005; réunion de haut niveau les 24 avril 2006 et 26 avril 2007; séances informelles sur la société civile le

22 octobre 2007; troisième dialogue de haut niveau du 23 au 25 octobre 2007; sessions d'examen du Consensus de Monterrey, 14-15 février 2008, 10-12 mars 2008, 15-16 avril 2008, 19-20 mai 2008; réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, 14 avril 2008; consultations informelles sur le projet de document de Doha, 16 juin 2008; consultations informelles sur le projet de document issu de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, septembre 2008. La Fédération a présidé le groupe de travail qui a organisé le Forum de la société civile tenu à New York le 15 avril 2007; f) **débats de haut niveau du Conseil économique et social** : dans le cadre de sa collaboration avec le Comité du développement social, l'organisation a contribué aux déclarations et débats. Un représentant de la Fédération a assisté aux dialogues de haut niveau organisés à New York, sur les thèmes suivants « Le changement climatique » (9 septembre 2007), « Religion et culture » (4 octobre 2007) et « Un monde digne des enfants » (12 décembre 2007); g) **Commission des droits de l'homme** : un représentant de la Fédération a assisté aux travaux de la Commission à Genève, en mars/avril 2005.

Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies au Siège et hors siège

La Fédération est affiliée au Département de l'information. Elle était représentée aux conférences annuelles tenues au Siège de l'ONU en septembre 2005, 2006 et 2007 et à la conférence tenue à Paris en septembre 2008. Le représentant des ONG et les associés assistent aux réunions d'information hebdomadaires du Département et aux ateliers de communication. Au moyen de bulletins d'information, de notifications mensuelles, d'atelier et d'autres envois par courrier, le représentant a diffusé des informations sur les Nations Unies, les objectifs du Millénaire pour le développement, le financement du développement et les droits de l'homme, ainsi que d'autres informations pertinentes relatives aux questions dont s'occupe l'ONU.

Activités menées à l'appui de principes universels : Depuis 2005, l'organisation s'emploie à atténuer la pauvreté en offrant un appui financier, en lançant des projets et en déployant du personnel dans les régions géographiques suivantes : Amérique centrale et Caraïbes, Afrique, Asie, Amérique du Sud et centre-ville des principales villes des États-Unis d'Amérique et du Canada. **La Fédération a notamment mené les activités suivantes** : a) soutien financier et contrôle administratif pour des projets relatifs à l'eau et à l'assainissement au Pérou, en République dominicaine, en Haïti, en Inde et au Népal (600 000 dollars); b) soutien financier et dotation en personnel aux fins de programmes de microfinancement en faveur des femmes au Nigéria, au Malawi, en Haïti, en El Salvador, au Mexique, au Nicaragua et en Inde (65 000 dollars); c) octroi de bourses d'études au Coady Institute d'Antigonish (Canada) (centre d'enseignement des méthodes de développement et de microfinancement); investissement en faveur d'un centre d'autonomisation des veuves et des orphelins du sida en Zambie afin d'élargir et de mettre en place des formations en gestion et en services de communication; e) participation à une nouvelle initiative axée sur la santé et l'éducation au Soudan (300 000 dollars); f) lancement à Bihar (Inde) d'un programme de formation à l'action sociale destiné à permettre aux jeunes d'acquérir des compétences spécialisées et de trouver un emploi de niveau intermédiaire dans le domaine de l'action sociale; g) assurer un logement provisoire sur plusieurs sites

aux personnes démunies vivant aux États-Unis; h) ouverture d'un centre de paix au Guatemala pour faciliter la réconciliation, la guérison des mémoires et l'apprentissage d'autres méthodes d'instauration de la paix; i) lancement d'un programme d'alphabétisation informatisé destiné aux femmes et aux enfants du Guatemala, en réseau avec 14 coopératives d'artisans et avec le soutien technique d'une société informatique; j) financement de l'alphabétisation en Haïti (15 000 dollars); k) investissement de 20 000 dollars dans TransFair, société américaine de certification des biens échangés selon des pratiques commerciales équitables à l'échelle mondiale; l) appui financier à des programmes d'enseignement en République-Unie de Tanzanie et au Ghana; m) fourniture de personnel et de fonds pour des projets de services directs menés auprès des sans-abris au Canada et aux États-Unis; n) octroi de bourses d'études à des mères célibataires au Canada; o) dons destinés à l'aide aux sinistrés en Indonésie, au Pérou, au Bangladesh, en Chine, au Myanmar et aux États-Unis (de 5 000 à 100 000 dollars); p) aide financière aux femmes irakiennes et en faveur d'un projet pour les réfugiés victimes de traumatismes (3 500 dollars).

5. Association d'aide aux enfants atteints d'un cancer (Statut consultatif spécial : 2001)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : L'Association d'aide aux enfants atteints d'un cancer (MAHAK) a été créée à Téhéran en tant qu'organisation sans but lucratif et organisation non gouvernementale, et enregistrée sous le numéro 5657 en 1991. MAHAK aide activement les enfants atteints d'un cancer et apporte son soutien à plus de 13 000 enfants touchés par cette maladie y compris des enfants réfugiés irakiens et afghan. L'organisation intervient dans les domaines du traitement médical, de la recherche, de la prévention, de l'identification de solutions et des services hospitaliers et sociaux. Étant une organisation caritative, elle dépend entièrement des dons publics et de la levée de fonds. MAHAK reçoit des dons de l'International Society for Children with Cancer, qui lui est affiliée. International Society for Children with Cancer est une organisation sans but lucratif créée aux États-Unis, qui aide à apporter une aide financière aux enfants indigents souffrant d'un cancer et à leur famille dans les pays en développement. Il existe aussi un bureau de l'action sociale à Shiraz, qui s'est engagé auprès des enfants cancéreux dans la province de Fars (République islamique d'Iran), depuis 2007. Au total, MAHAK compte 35 418 membres en Iran, dont plus d'une centaine résident en Amérique du Nord et dans des pays d'Europe occidentale.

MAHAK mène deux grands projets pour couvrir ses dépenses de plus en plus importantes : a) le programme de parrainage qui permet à des donateurs de parrainer un enfant en versant une somme annuelle de 1 500 dollars pour financer chaque traitement médical de l'enfant et d'autres dépenses, pouvant être réglée par mensualités de 150 dollars; b) les dépenses de fonctionnement de l'hôpital de MAHAK s'élèvent actuellement à 3 000 dollars au minimum, et les donateurs peuvent s'engager à financer une ou plusieurs journée(s) de fonctionnement afin d'assurer aux enfants un traitement, une bonne santé, de la joie, des jeux et une éducation.

Changements majeurs survenus dans l'organisation : l'organigramme de MAHAK a totalement changé. L'organisation compte actuellement six départements : a) le département des bénévoles : les tâches des bénévoles et leur coordination sont définies pour les activités de chaque département et section; b) l'hôpital : le centre hospitalier pédiatrique et les installations connexes; c) le département administratif et financier : la transparence du système étant une priorité, le département administratif et financier est doté des meilleurs systèmes informatiques de gestion des affaires financières; d) le département de la levée de fonds : chargé de collecter les donations en espèces et autres donations; e) le département des services d'appui : tous les patients bénéficient des services financiers, sociaux, psychologiques et d'aide fournis par l'organisation grâce à l'appui de cette section; f) département des ressources humaines : témoin du rôle essentiel des ressources humaines dans l'organisation, ce nouveau département est devenu opérationnel en 2008 pour recruter, former et appuyer le personnel. Toutes ces sections sont contrôlées par le Conseil de direction, le Conseil de surveillance des hôpitaux, le Conseil d'administration, le Directeur, l'Inspecteur des services juridiques et le service du contrôle de la qualité.

II. Contribution aux activités des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : MAHAK participe directement aux activités menées dans le cadre des objectifs 4 (Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans) et 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim) du Millénaire pour le développement. La section chargée des relations internationales participe activement aussi aux travaux du Comité national et aux réunions sur les objectifs du Millénaire pour le développement organisées à Téhéran par le Département de l'information.

2005 : 16 décembre : mise en place du centre de rééducation pour les enfants cancéreux ayant subi une greffe de la moëlle épinière, accompagnés de leurs parents; 1 534 enfants ont été accueillis durant la période 2006-2008.

2006 : 29-31 octobre : premier Congrès international sur les cancers de l'enfant, organisé à Téhéran.

2007 : a) 15 juin : ouverture à Téhéran du Centre hospitalier de soins pédiatriques et de recherche sur le cancer; b) 13 mars : établissement d'un contact réciproque avec l'Institut de recherche Gustave Roussy à Téhéran en vue de l'enregistrement des cas de cancer à Téhéran et de l'organisation d'une étude sur les enfants cancéreux dans différentes régions géographiques; c) 15 juin : ouverture du Centre hospitalier de soins pédiatriques et de recherche sur le cancer dans le nord-est de Téhéran. Cet hôpital entièrement équipé occupe une superficie de 18 000 mètres carrés et peut accueillir jusqu'à 120 enfants. Le complexe hospitalier compte également d'autres installations, notamment un dispensaire, un laboratoire de chimiothérapie, un laboratoire de génétique, un service de radiothérapie, une salle de physiothérapie, un service d'hydrothérapie, des salles d'opération, une salle d'imagerie par résonance magnétique, une unité de soins intensifs, une bibliothèque, des salles de jeux, un restaurant et un auditorium; d) 29 novembre : obtention du certificat d'excellence délivré aux organisations non gouvernementales par la Société générale de surveillance; MAHAK est la première organisation non gouvernementale du Moyen-Orient à avoir obtenu cette distinction, qui n'est décernée qu'aux organisations non gouvernementales satisfaisant aux normes

internationales les plus élevées dans neuf domaines : conseil d'administration, stratégies, honnêteté de la gestion, communications, ressources humaines, allocations et contrôle des ressources financières, opérations, résultats opérationnels et continuité des progrès.

2008 : 17-18 mai : organisation à Téhéran d'un atelier consacré aux recherches sur les dommages résultant du traitement tardif du cancer, sur la base d'un programme mené conjointement avec l'Institut Gustave Roussy (Paris); b) 7-8 mai : organisation à Téhéran d'un congrès consacré à la recherche clinique et biologique sur la leucémie, avec des professeurs de l'Université de Milan-Bicocca (Italie).

Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies au Siège et hors siège : MAHAK a participé aux réunions internationales suivantes : a) Conférence annuelle de la Confédération internationale des organisations de parents d'enfants cancéreux, octobre 2008, Berlin. Le but de cette conférence était de présenter les points de vue de parents iraniens sur la manière de gérer le stress lié au fait d'avoir un enfant cancéreux; b) consultations annuelles entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les organisations non gouvernementales, septembre 2007, Genève. Le représentant de MAHAK était présent et a plaidé en faveur des enfants cancéreux réfugiés en Iran; c) cinquante-huitième Conférence annuelle DPI/ONG, septembre 2005, New York, sur le thème « Des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau »; le représentant de MAHAK a participé à la conférence en vue d'examiner des questions d'intérêt commun avec d'autres organisations non gouvernementales similaires; d) cinquante-neuvième Conférence annuelle DPI/ONG, septembre 2006, New York, sur le thème « Forger des partenariats efficaces au service de la sécurité humaine et du développement durable »; le représentant de MAHAK a participé en vue d'échanger de nouvelles idées et des informations dans un cadre mondial; e) soixantième Conférence annuelle DPI/ONG, septembre 2007, New York, sur le thème « Le changement climatique : en quoi il nous concerne tous »; le représentant de MAHAK a participé à la recherche de solutions concrètes concernant les questions pertinentes; f) soixante et unième Conférence annuelle DPI/ONG, 3-5 septembre 2008, Paris, sur le thème « Réaffirmer les droits de l'homme pour tous »; le représentant de MAHAK a participé afin d'échanger des données de connaissance et d'expérience sur la meilleure manière de promouvoir et d'encourager la valorisation des droits de l'homme dans le monde entier; g) Assemblée générale de l'Union internationale contre le cancer, août 2008, Genève, où le représentant de MAHAK a mis en avant les derniers progrès en date enregistrés en Iran dans le traitement du cancer.

L'UNICEF a versé à MAHAK des fonds destinés à aider les enfants réfugiés cancéreux vivant à l'extérieur des camps. À la fin de chaque année, MAHAK présente à l'UNICEF un rapport complet, sur la base duquel est déterminé, à l'occasion d'une réunion annuelle, le montant de la somme octroyée pour l'année suivante. À la fin de 2007, MAHAK a signé avec le HCR un accord auxiliaire portant sur l'aide financière aux fins du traitement des enfants iraqiens réfugiés cancéreux. Au cours de la période 2005-2008, le nombre total d'enfants réfugiés afghans et iraqiens suivant un traitement était de 579, les statistiques indiquant que 249 enfants avaient terminé leur traitement et que 65 patients étaient décédés.

6. Centre d'aide et de conseil juridique pour les femmes (Statut consultatif spécial : 2005)

I. Introduction

Le Centre d'aide et de conseil juridique pour les femmes a été créé à Jérusalem en 1991 en tant qu'organisation non gouvernementale palestinienne à but non lucratif, ayant pour but de contribuer à l'instauration d'une société palestinienne démocratique fondée sur les principes de l'égalité et de la justice sociale entre hommes et femmes. À cette fin, le Centre énonce des programmes et des projets propices à l'élaboration d'un programme clair concernant les Palestiniennes, dont le mandat s'inspire des normes internationales relatives aux droits de l'homme. Les cinq sections du Centre s'emploient de concert à exécuter ces programmes et ces projets et à en assurer le suivi.

Objectifs de l'organisation : La mission du Centre d'aide et de conseil juridique pour les femmes est de remédier aux causes et aux conséquences de la violence sexiste au sein de la communauté ainsi qu'aux effets de l'occupation israélienne en termes de problématique hommes-femmes. Pour cela, le Centre s'efforce non seulement de pallier les conséquences d'une négligence historique et d'une vision sociale et d'un héritage culturel négatifs de la femme palestinienne dans la communauté, mais aussi de répondre aux besoins des femmes dans le territoire palestinien occupé. Le Centre propose des programmes de conseil et de sensibilisation, une assistance et une formation juridiques et sociales, ainsi que des projets de loi et d'amendement, et participe à l'organisation de campagnes de plaidoyer et de pression aux échelles locale et internationale menées au nom des femmes et de la communauté palestiniennes. Il renforce en outre les capacités des administrateurs et établit des partenariats avec les organismes et organisations qui se sont engagés dans la défense des droits des femmes au niveau local et dans le monde entier.

II. Contribution aux activités des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants du Centre ont assisté aux réunions suivantes tenues au Siège des Nations Unies

2005 : a) 31 janvier, présentation par le Centre d'un rapport au groupe de travail présession du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, intitulé « Alternative report on Israel's implementation of the United Nations Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women in the Occupied Territories »; b) 31 janvier : participation aux travaux du groupe de travail présession du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, exposés oraux sur des questions intéressant les femmes palestiniennes et réponse à des questions émanant du groupe de travail; c) 5 juillet : exposés oraux sur des questions intéressant les femmes palestiniennes durant l'examen par le Comité de la question d'Israël.

2007 : a) 31 octobre : exposé du directeur du Centre, en sa qualité de membre de la Commission internationale des femmes, à l'occasion d'une réunion sur les

femmes et la sécurité organisée à New York par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; b) 31 octobre : participation en tant que représentant de la Commission internationale des femmes à une réunion avec la Sous-Secrétaire générale et la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, organisée par UNIFEM.

Autres pays : la Commission internationale des femmes a été créée en juillet 2005, en coopération avec UNIFEM, pour travailler à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité au Moyen-Orient. Le Directeur du Centre est un membre fondateur de la Commission et, en sa qualité de membre du comité directeur, assiste chaque année à trois ou quatre réunions.

Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies au Siège et hors siège

a) Projet mené en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) aux fins de l'éducation et de la formation des adolescents et des jeunes dans le domaine des droits en matière de santé (2006-2008) (en cours); b) projet mené en coopération avec UNIFEM en vue d'autonomiser les organisations locales de femmes à Jérusalem et de renforcer leurs capacités (2007-2008) (en cours); c) projet mené en coopération avec UNIFEM en vue d'autonomiser les organisations locales de femmes en Cisjordanie et de renforcer leurs capacités (2007-2008) (en cours); d) projet mené en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Iktidar, pour promouvoir la connaissance des questions juridiques et l'alphabétisation grâce à la mise au point d'un site Web permettant aux femmes d'accéder à des informations sur leurs droits au regard de la loi (2007-2008) (en cours); e) participation du Directeur du Centre aux réunions mensuelles organisées par la Commission internationale des femmes, créée en 2005, et convoquées par UNIFEM; f) le représentant du Centre a assisté aux réunions annuelles à l'intention des partenaires du FNUAP (2006-2008), à l'occasion desquelles il a fait chaque année un exposé sur l'exécution du programme du Centre relative à la santé des adolescents et sur les progrès enregistrés; g) coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), à l'occasion de la participation aux réunions mensuelles régulièrement organisée par le Groupe de travail sur la protection par groupes dans le territoire palestinien occupé; h) coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans le territoire palestinien occupé, notamment à l'occasion des réunions du Groupe de travail sur le déplacement, présidées par le Bureau, afin que les travaux et les activités de plaidoyer restent axées sur la problématique hommes-femmes.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement : L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les principales initiatives engagées sont les suivantes : **Objectif 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes :** Le deuxième objectif stratégique de l'organisation est de promouvoir des attitudes positives à l'égard des femmes et de la problématique hommes-femmes, et de faire évoluer les attitudes négatives dans la société. Initiatives : a) volet important d'un programme de formation consacré à l'éducation et à la sensibilisation des nouveaux diplômés dans les domaines de la problématique hommes-femmes et de la violence sexiste; 200 nouveaux diplômés formés entre 2006 et 2008; b) formation dispensée à cinq groupes de volontaires (120 personnes) de la société civile dans cinq districts

du territoire palestinien occupé, sur l'égalité des sexes, la violence sexiste et la protection juridique; c) renforcement des capacités de deux organisations locales de femmes, au moyen d'une formation, d'ateliers et du contrôle de la sensibilisation à la problématique hommes-femmes. **Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle.** Initiatives : a) exécution d'un programme sur la santé en matière de procréation, en coopération avec cinq institutions, dont l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et le Ministère palestinien de la santé. Formation de 76 professionnels de la santé dans le cadre d'un programme en deux volets consistant d'abord à les former puis à les encadrer et les soutenir dans leur travail (2005 à 2008); b) création d'un manuel sur la santé en matière de procréation, dont un million d'exemplaires ont été distribués à l'UNRWA, au Ministère de la santé et à d'autres prestataires locaux de soins de santé.

Activités menées à l'appui de principes universels : chaque année, le Centre a organisé des manifestations à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, et y a participé. Il a également organisé tous les ans, en novembre, des manifestations et des campagnes de lutte contre la violence dirigée contre les femmes. Un grand nombre de ces activités ont été organisées en coopération avec l'UNIFEM ou avec sa participation.
